

Le cabinet anglais s'occupait en ce moment de la préparation d'un bill pour le gouvernement de Québec qui ne devait cependant devenir loi qu'en 1774, et Carleton continuait à recommander l'admission des Franco-canadiens au conseil et à d'autres charges. On reconnaissait bien la justice de cette mesure, mais on craignait que les factions et les préjugés rendraient impossible leur emploi au service militaire, bien qu'il eût été d'un grand avantage.

Dans l'été 1770, Carleton partit pour Londres, et H. T. Cramahé, lieutenant-gouverneur, administrait le gouvernement de la province pendant son absence. Comme on pouvait s'y attendre en raison des attributions peu étendues du lieutenant-gouverneur, il ne fut fait aucun changement dans l'administration des affaires sous Cramahé, mais l'agitation pour l'établissement d'une chambre d'assemblée continuait, et Francis Masères, ci-devant procureur général, agissait à Londres comme agent des promoteurs de ce mouvement, bien qu'il leur conseillât de borner pendant quelques années leurs efforts à l'obtention d'un conseil législatif exclusivement composé de protestants, et révocable non pas par le gouverneur, mais par le roi en conseil. La correspondance ne donne aucun détail sur les préliminaires de l'adoption de l'acte de 1774, vu la présence de Carleton à Londres, où il communiquait en personne avec les ministres.

Pour les débats sur le bill, voir le rapport de sir Henry Cavendish. Comparer aussi le compte rendu des démarches faites pour l'obtention d'une chambre d'assemblée, (*Account of the proceedings... to obtain a House of Assembly*), 1775, et Documents supplémentaires (*Additional Papers*), 1776; les deux publications par le baron Masères.

De retour à Québec, le 18 septembre 1774, Carleton trouvait les Canadiens touchés de la libéralité de l'acte, mais il recevait en même temps du général Gage, à Boston, une demande de troupes pour maintenir l'ordre dans sa province. Dans sa lettre, Gage disait qu'en vue des dispositions de la population, il s'attendait au pire; et il suggérait qu'on levât un corps dans le Canada pour servir dans le Massachusetts.

Dans le cours de l'hiver, les agitateurs pour une chambre d'assemblée convoquaient des assemblées auxquelles les prudents s'abstenaient de prendre part, et que les Franco-canadiens regardaient avec malaise. Pendant ce temps-là, la révolte de la Nouvelle-Angleterre prenait des proportions; et l'on fouillait les courriers et les autres personnes qui partaient de Boston pour Québec ou qu'on croyait en route pour cette ville, afin d'intercepter les lettres que Gage pourrait envoyer à Carleton. Le congrès continental se réunissait à Philadelphie, et entraînait en correspondance avec les sujets d'origine au Canada, dont quelques-uns s'efforçaient d'exciter les Canadiens à l'hostilité contre le gouvernement, et firent traduire, imprimer et circuler parmi les Franco-canadiens la lettre du congrès. En outre on envoyait des émissaires de la Nouvelle-Angleterre avec le même objet en vue; ils se vantaient de leurs succès, et disaient qu'on enverrait 50,000 hommes contre le Canada, et qu'ils mettraient tout à feu et à sang si les Canadiens s'opposaient aux autres colonies ou refusaient de coopérer avec elles. Au printemps de 1775, les forts presque déserts du lac Champlain étaient pris par les rebelles, Benedict Arnold ayant surpris le fort de Saint-Jean, qu'occupait un sergent à la tête de dix soldats, et Ticonderoga et les autres ports étant également sans défense. N'eusse été la trahison d'un marchand de Montréal nommé Bindon, les troupes rebelles eussent été cernées, mais ayant été averties par cet individu, elles se retirèrent. La province était dans la plus grande